

Affilié à la Fédération Française d'Etudes  
Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

## COMPTE RENDU DE LA REUNION CODEP 10 DU 10/04/2018 BASE Franco Baroni

Présents : P Mignon, A Seguin, B Voix, P Wandenabiele, JC Robache  
Excusés : S Mouilley, C Cornet, F Demessemacker, P Bertaud  
Absents : C Petitgenet , E Cantarini

### APPROBATION DU PV DU 09/01/2018

Le PV est adopté à l'unanimité

### BILAN AG DU CODEP DU 09/02/2018

Bon retour, planning et timing adaptés, il faut garder ce même schéma pour l'an prochain  
La salle aussi est adaptée pour cet événement  
Regret que tous les membres du CD ne soient pas présents  
L'année prochaine il faudra sensibiliser les moniteurs et encadrants à participer à cette réunion  
Il faut aussi imaginer de trouver un volet attractif dans cette assemblée pour attirer les licenciés (nous étions 39 participants à l'AG 2018)  
IDEE : concours photos sous-marines avec présentation, jury et remise de prix lors de l'AG  
Il est important que l'information et la sensibilisation se fassent au niveau des clubs

### RETOUR SUR LA 1ère ANNEE D'EXISTENCE DU NOUVEAU CODEP10

Mise à plat des dossiers, bon rythme  
Ce qui est important vis-à-vis des licenciés c'est ce qui est visible, travaux ponton, plongée  
Codep.....  
En interne  
Bon exemple de fonctionnement sur l'organisation de la compétition Apnée

### IL FAUT TRAVAILLER EN MODE PROJET

Réalisation d'un événement ponctuel, il faut désigner et mettre en place une équipe pour organiser l'événement avec un chef de projet qui assurera le pilotage de l'équipe.

Le fil conducteur le + **important** est de rassembler et fédérer les clubs du département.

Au bout d'un an, sentiment de ne pas réussir à convaincre les différents clubs.  
Malgré tout, les clubs s'ouvrent les uns vers les autres.



**Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins**

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

***French Underwater Federation***

*Affilié à la Fédération Française d'Etudes  
Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10*

## **SUBVENTIONS CNDS**

Il n'y a plus de subventions sur les formations ; tout est centralisé pour les J.O.  
S'associer au mouvement de protestation contre la suppression des subventions à la formation.  
(Courrier à adresser au CDOS ou au CROS)

Une subvention de fonctionnement de 550 euros a été accordée par le conseil départemental.

La demande de subvention pour la compétition départementale d'apnée a été rejetée.

**Le secrétaire  
JC Robache**

**La présidente  
P Mignon**